

**Éditions Glénat**  
**CHARTRE LIBRAIRE - NUIT ONE PIECE**  
**4 octobre 2024**

Recommandations de l'éditeur

La diffusion et la commercialisation de l'œuvre de Eiichiro Oda étant protégées par le droit ainsi que le droit des marques, nous vous remercions de bien vouloir respecter les instructions suivantes concernant cette troisième édition de la Nuit *One Piece* du 4 octobre 2024.

### **1 – Organisation de la Nuit *One Piece***

La vente en avant-première du tome 108 de *One Piece* ne pourra être réalisée qu'à partir de 20h uniquement.

La Nuit *One Piece* se déroule de 19h à 22h au minimum et peut être prolongée dans la soirée au-delà de 22h pour les points de vente qui le souhaitent.

Les expositions déployées pour la Nuit *One Piece* peuvent être étendues après la Nuit *One Piece*.

La prime « exclusive 2024 » est offerte pour l'achat du tome 108 uniquement.

La prime « animation 2024 » est offerte pour la participation aux animations uniquement.

Les événements autour de la Nuit *One Piece* (ainsi que le matériel promotionnel mis en place à cette occasion) ne peuvent être organisés qu'à des fins de promotion des ouvrages de la série *One Piece* de Eiichiro Oda. Il n'est pas souhaité ni recommandé de faire au cours de ces opérations de lancement (ou sur le matériel promotionnel et publicitaire) la promotion ou la publicité d'un tiers ou d'une marque tierce.

Les fan arts *One Piece* ou les produits n'étant pas des produits officiels ne peuvent être vendus pendant la Nuit *One Piece*.

Les événements qui seront organisés doivent être gratuits pour le public, de dimension locale, apolitique, conformes aux règles de décence et de sécurité qui sont de mise pour les activités à caractère familial et ne doivent enfreindre aucune disposition légale.

### **2 – Communication de la Nuit *One Piece***

Les Éditions Glénat feront la promotion de la Nuit *One Piece* à travers les éléments de communication suivants :

- Site : [www.nuitonepiece.com](http://www.nuitonepiece.com)
- Site : [www.glenat.com](http://www.glenat.com)
- Site : [www.glenatmangamax.com](http://www.glenatmangamax.com)
- Réseaux sociaux de Glénat Manga : Twitter (143,3k abonnés) – Instagram (126k abonnés) – Facebook (33k abonnés) et Tiktok (32k abonnés)
- Affichage national : le week-end précédent la Nuit *One Piece*.

### **3 – Visuels et matériel promotionnels**

Nous mettons à votre disposition des éléments visuels pour animer votre point de vente et promouvoir votre événement à l'occasion de la Nuit *One Piece*.

- Un kit de décoration composé de : 1 kakémono, 2 silhouettes (Robin + Usopp), 1 guirlande (avec tous les totems de chaque membre de l'équipage).
- Deux primes uniques : une prime « exclusive 2024 », offerte pour l'achat du tome 108 uniquement et une prime « animation 2024 », offerte pour la participation aux animations uniquement.
- Un site référençant tous les points de vente et leurs animations pour le public, qui permet également le téléchargement des kits déployés pour cette soirée : [www.nuitonepiece.com](http://www.nuitonepiece.com)
- Un kit de communication digitale composé d'un spot de 10 secondes aux formats story, 16/9

et carré, et des bannières digitales pour communiquer sur vos propres réseaux. Les éléments promotionnels devront être reproduits tels quels sans détournement, ni modification.

- Un live sur notre chaîne Twitch.TV/glenatlive de 20h à 23h avec des talents fans de *One Piece*

- Un kit d'animations pour donner des idées ou des animations clés en main en points de vente

#### 4 – Charte d'exploitation de notre exposition

- L'exposition *One Piece* de la Nuit *One Piece* est composée de :

o Une quarantaine de planches / doubles planches, validées spécifiquement par l'ayant-droit pour la Nuit *One Piece*.

o L'exposition regroupe les planches des moments les plus impactants de la série *One Piece*

o Les planches sont maquetées directement dans un format classique avec copyright intégré. Elles doivent être obligatoirement imprimées de façon homothétique allant du format A6 au format A1.

o Pour l'utilisation de ces planches d'exposition, il est formellement interdit de couper, séparer, inverser, tourner les planches ou d'enlever le copyright.

o Nous recommandons d'afficher les planches dans l'ordre chronologique des tomes.

o Tous les fichiers sont nommés pour faciliter l'ordre chronologique ((titre-tome numéro page) exemple : one pièce 01 -005 = tome 1 page 5)

o L'utilisation de l'exposition sera exclusivement dans le cadre de la Nuit *One Piece* mais pourra être réutilisée pendant une année glissante afin d'animer les points de vente.

o Le kit de téléchargement de l'exposition sera disponible dans le back-office du site [www.nuitonepiece.com](http://www.nuitonepiece.com)

#### 5 – Charte d'inscription

Pour garantir une inscription fluide, veuillez prendre note des modalités suivantes :

L'inscription à l'évènement se fait exclusivement en ligne via notre site internet dédié : [www.nuitonepiece.com](http://www.nuitonepiece.com)

Première Inscription : Si vous êtes nouveau participant, veuillez remplir le formulaire d'inscription en ligne, en fournissant les informations requises avec précision. Assurez-vous de fournir une adresse e-mail valide pour recevoir toutes les communications importantes – ainsi qu'un numéro de compte client actif.

Réinscription : Pour les participants déjà inscrits à l'évènement **Nuit One Piece 2023** et désireux de renouveler leur participation, veuillez noter les points suivants :

- **Utilisation du Numéro de Compte Client Hachette (NUCLI)** : Vous avez la possibilité de vous réinscrire en utilisant le même numéro de compte client qu'en 2023.
- **Conformité des informations** : Le numéro de compte client utilisé ainsi que l'adresse e-mail précédemment fournie lors de l'inscription en 2023 doivent rester inchangés. Tout changement entraînera une nouvelle inscription.

Activité du compte : Le client s'engage à avoir un compte ouvert chez Hachette, permettant le traitement de la commande de l'office spécial pour la Nuit *One Piece*.

Confidentialité de la charte : Cette charte est strictement confidentielle et ne peut être transmise.

Confirmation par e-mail : Suite à votre inscription ou réinscription, vous recevrez un e-mail de confirmation pour approuver la prise en compte de votre inscription. Assurez-vous de vérifier votre boîte de réception ainsi que vos dossiers de courriers indésirables pour ne manquer aucune communication importante.